



BRÈVES ÉCONOMIQUES D'AFRIQUE DE L'OUEST

(HORS NIGÉRIA-GHANA)

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

D'ABIDJAN

N° 463 – 14 octobre 2022

Zoom sur le rapport Africa's Pulse d'octobre 2022, de la Banque mondiale

La Banque mondiale a publié, le 4 octobre 2022, son dernier [rapport biannuel Africa's Pulse](#) intitulé *"Opportunités pour le système alimentaire dans une période de turbulence"*. En plus des perspectives macroéconomiques à court terme, le rapport fait une analyse du risque d'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne.

📌 Une reprise en Afrique Sub-saharienne ralentie dans un contexte de forte volatilité et d'incertitude

Après une reprise à +4,1% en 2021, **l'activité économique en Afrique subsaharienne devrait connaître un ralentissement pour s'établir à 3,3% en 2022** selon le rapport, soit une révision à la baisse de 0,3 point de pourcentage (p.p.) par rapport aux prévisions d'avril dernier. Cette révision se justifie par les multiples chocs qui affectent le continent, notamment : (i) le ralentissement de l'économie mondiale et le durcissement des conditions financières ; (ii) l'inflation élevée des denrées alimentaires et des carburants, aggravée par l'invasion russe en Ukraine ; (iii) les conditions météorologiques défavorables ou encore (iv) le risque croissant de surendettement. Toutefois, à moyen terme, la croissance devrait légèrement rebondir pour atteindre 3,5% en 2023, puis 3,9% en 2024, tirée par l'investissement.

📌 Bien qu'impacté significativement par le conflit en Ukraine, le taux de croissance de l'UEMOA devrait rester supérieur à la moyenne en Afrique subsaharienne

Les pays de l'UEMOA sont affectés de manière disproportionnée par le conflit en Ukraine, en raison de la détérioration des conditions commerciales induite par l'augmentation du coût des importations. Après s'être établi à 5,9% en 2021, le taux de croissance de l'UEMOA devrait ralentir à 4,9% en 2022, soit une diminution de 0,2 p.p. par rapport à la prévision d'avril 2022. **En outre, la sous-région est caractérisée par des déficits jumeaux importants**, de par les nombreuses interventions des Etats pour contenir l'inflation et soutenir les populations. Dans le détail : (i) 6 pays devraient enregistrer une baisse de leur taux de croissance supérieure à 1,2 p.p. par rapport à 2021, à savoir le Bénin (5,7%), le Burkina Faso (4,3%), la Côte d'Ivoire (5,7%), la Guinée-Bissau (3,5%), le Mali (1,8%) et le Sénégal (4,8%) ; (ii) le Togo connaîtrait un léger ralentissement (moins de 0,5 p.p.) à 4,8% ; (iii) à contrario, la croissance du Niger devrait faire un bond de 3,6 p.p. pour atteindre 5%, soutenue par d'importants investissements dans des projets d'infrastructures et du fort rebond du secteur agricole. Les perspectives demeurent positives pour l'UEMOA, avec une croissance projetée à 6,4% en 2023.

LE CHIFFRE À RETENIR

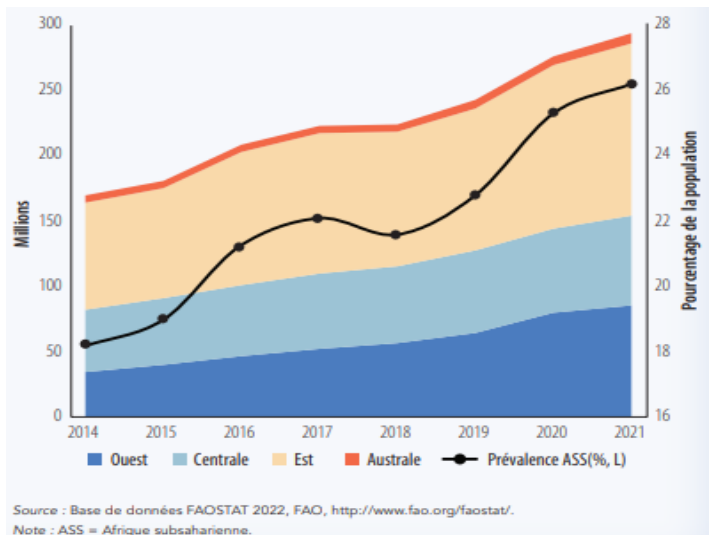
294 M

Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne en 2021

Près de 300 M de personnes souffrent d'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne en 2021

Ce contexte économique fragile et incertain contribue à creuser les inégalités et engendre une forte augmentation du nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire. A noter que déjà en 2021, le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire grave en Afrique subsaharienne s'est élevé à 294 M de personnes, soit une hausse de 21% par rapport à 2019. Les régions ayant été les plus affectées seraient l'Afrique de l'Est (près de 45% de la population souffrant d'insécurité alimentaire), l'Afrique de l'Ouest (29%) et l'Afrique Centrale (24%). Afin de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire à l'échelle du sous-continent, le rapport formule plusieurs recommandations parmi lesquelles : (i) la mise en place de transferts ciblés en espèce ou en nature pendant les périodes d'insécurité alimentaire accrue ; (ii) encourager le commerce et l'intégration régionale ; (iii) le développement et la modernisation des segments intermédiaires des chaînes de valeur agroalimentaires (transformation, stockage, transport).

Evolution de l'insécurité alimentaire grave en Afrique subsaharienne



Régional

8 pays d'Afrique de l'Ouest auraient besoin d'une aide alimentaire extérieure

Selon le rapport trimestriel "[Perspectives de récolte et situation alimentaire](#)" de la FAO, 33 pays d'Afrique ont besoin d'une aide extérieure pour couvrir leurs besoins alimentaires, selon une évaluation faite début septembre 2022. Parmi ces pays, 8 se situent en Afrique de l'Ouest (hors Nigeria-Ghana) à savoir le Burkina Faso, la Guinée, le Libéria, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et la Sierra Leone, dans lesquels environ 15,2 M de personnes se trouveraient en situation de crise alimentaire. L'insécurité alimentaire dans la région toucherait particulièrement 3 pays – Burkina Faso, Mali, Niger – où se trouvent 65% des personnes affectées. Cette situation d'urgence se justifie par plusieurs facteurs parmi lesquels : (i) l'intensification des conflits dans les pays

sahéliens ; (ii) des conditions météorologiques défavorables ; (iii) une importante hausse des prix des denrées alimentaires ; (iv) la persistance de perturbations dans les chaînes d'approvisionnement.

Mission de la Banque mondiale au sein de la CEDEAO pour la revue de 2 projets d'accès à l'électricité

Du 7 au 15 octobre 2022, une mission de la Banque mondiale (BM) [se trouve](#) à Abuja afin de passer en revue l'avancement du Projet d'accès régional à l'électricité de la CEDEAO (ECOWAS-REAP) et celui du Projet d'accès régional à l'électricité et à la technologie de stockage de l'énergie par batterie (BEST). Pour rappel, la 1^{ère} phase du Projet ECOWAS-REAP, d'un montant de 225 M USD, vise à garantir un accès à l'électricité à 2,5 M de personnes en faveur de la Gambie, la Guinée-Bissau et le Mali à travers l'installation de 152 000 nouvelles lignes électriques d'interconnexion entre les 3 pays. En outre, la 2^{ème} phase du

Projet BEST, d'un montant de 465 M USD, vise à améliorer la stabilité du réseau électrique en Côte d'Ivoire, au Niger, au Mali, au Sénégal et en Mauritanie à travers l'installation de solutions de stockage d'énergie par batterie.

❖ Bénin

Le budget rectificatif 2022 en hausse de 16,3% par rapport au budget initial

Le Conseil des ministres du 12 octobre 2022 a [entériné](#) le projet de Loi de finances rectificative (LFR) pour la gestion 2022 ainsi que le projet de Loi de finances initiale (LFI) pour la gestion 2023. Ainsi, le projet de LFR 2022 prévoit une hausse de 16,3% du budget de l'État à 2 956,7 Mds FCFA (4,5 Mds EUR), du fait de l'intégration des nouvelles mesures de sécurité et de soutien au pouvoir d'achat des ménages. Concernant le projet de LFI 2023, il prévoit une légère hausse du budget, pour atteindre 3 033,3 Mds FCFA (4,6 Mds EUR), soit une hausse de 2,6% par rapport à la LFR 2022 et de 19,4% par rapport à la LFI 2022. La LFI 2023 est établie sur la base d'un déficit budgétaire de 4,3% du PIB (dons inclus) et d'une prévision de croissance de 6,5% (contre 6% en 2022).

180 M EUR des Pays-Bas pour 3 projets de développement

Le Ministre de l'Économie et des Finances du Bénin et le Président directeur général de Invest International (fonds d'investissement public hollandais), [ont signé](#), le 4 octobre 2022, des accords d'un montant global de 180 M EUR. La signature de ces accords intervient en marge de la visite aux Pays-Bas du chef de l'État. Les financements sont destinés à 3 projets : le premier concerne l'alimentation en eau potable de 6 localités du nord du Bénin, le second vise le développement du port de pêche artisanale de Cotonou et le troisième l'aménagement et la réhabilitation du lac Nokoué et de la lagune de Porto-Novo.

❖ Burkina Faso

La nouvelle Transition décline ses priorités

Suite au coup d'État du 30 septembre 2022, le Secrétaire général du gouvernement a instauré un cadre de concertation des secrétaires généraux des différents ministères afin d'examiner les priorités de l'État. Ainsi, les [priorités identifiées](#) portent notamment sur : (i) le développement d'une stratégie de sécurisation des sites et investissements hydrauliques pour les activités agro-sylvo-pastorales ; (ii) la mise en place d'un plan d'urgence pour la production de campagnes sèches, afin de réduire la dépendance des 1,5 M de déplacés internes (PDI) à l'assistance alimentaire ; (iii) l'élaboration d'un plan d'urgence d'accès aux services de santé ; (iv) ainsi que le développement des infrastructures routières. Par ailleurs, l'Agence UMOA-Titres a annoncé, dans [un communiqué](#) publié le 27 septembre 2022, l'annulation d'une émission obligataire du Trésor Burkinabè d'un montant global de 30 Mds F CFA (45,7 M EUR).

Inflation à +16,5% en g.a. en septembre 2022

Selon l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), le taux d'inflation [s'est établi](#) à +16,5% en glissement annuel (g.a.) en septembre 2022, contre +18,1% en g.a. le mois précédent. Ce niveau d'inflation se justifie par la hausse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+26,4% en g.a.), tirée principalement par les céréales. A noter également la hausse des prix de l'énergie (+13,6% en g.a.) et des transports (+7,7% en g.a.). Selon le FMI, le taux d'inflation moyen pour l'ensemble de l'année 2022 devrait s'établir à 14,2%.

🍷 Cap-Vert

25 M EUR pour maintenir la compagnie aérienne nationale

La compagnie aérienne nationale TACV [aurait besoin](#) de 25,2 M EUR pour assurer des investissements, comprenant l'extension du réseau à 3 destinations supplémentaires, et la couverture du déficit opérationnel. En septembre 2022, le Conseil des ministres a adopté une résolution autorisant le Ministre des Finances à mettre à la disposition de TACV des ressources financières annuelles d'un montant de 1 Md CVE (9,1 M EUR) et autres nécessaires pour assurer la stabilité de l'entreprise d'ici 2024, afin de pouvoir être privatisée. Après l'échec de la privatisation en 2019 (et la renationalisation en 2021), l'objectif est en effet de pouvoir privatiser à nouveau TACV quand ses conditions financières le permettront.

🍷 Côte d'Ivoire

Le budget 2023 en hausse de 8,9% par rapport au budget révisé 2022

Le Conseil des Ministres [a approuvé](#) le 12 octobre 2022, le projet de Budget de l'Etat pour 2023. Ainsi, ce dernier s'équilibre en ressources et en charges à 11 694,4 Mds FCFA (17,8 Mds EUR), soit une progression de 18,1% par rapport à la Loi de finances initiale (LFI) 2022 et de 8,9% par rapport à la Loi de finances rectificative (LFR) de la même année. Il est basé sur une hypothèse de croissance à plus de 7%, contre une projection de 6,8% en 2022. L'exercice 2023 marquerait le début de la consolidation budgétaire, avec un déficit prévu à 4,8% du PIB, contre 6% projeté en 2022. En outre, le budget de l'Etat devrait évoluer à la hausse à moyen terme et atteindre 13 072,4 Mds FCFA (19,9 Mds EUR) en 2024, soit une progression de 11,8% par rapport à 2023, et 14 169,6 Mds FCFA (21,6 Mds EUR) en 2025, soit une progression de 8,5% par rapport à 2024.

Déficit commercial de 178 M EUR sur les 8 premiers mois de 2022

Selon la Direction des prévisions, des politiques et des statistiques économiques (DPPSE), la Côte d'Ivoire [enregistre](#) un déficit commercial de 117 Mds FCFA (178,4 M EUR) sur les 8 premiers mois de l'année 2022 (contre un excédent à fin août 2021 de 694,3 Mds FCFA ; 1,1 Md EUR), imputable en grande partie à la flambée des prix sur le marché international de l'énergie et de certaines denrées alimentaires. En effet, si les exportations (hors bien exceptionnels) ont progressé de 24,3% en glissement annuel (g.a.) à 6 791,8 Mds FCFA (10,3 Mds EUR) fin août 2022, les importations (hors bien exceptionnels) ont enregistré une hausse de 43,7% en g.a. à 6 908,7 Mds FCFA (10,5 Mds EUR). Les principaux produits exportés ont été les produits du cacao (30,1% du total des ventes), les produits pétroliers (15%) et le caoutchouc naturel (10,6%) tandis que les principaux produits importés ont été les produits pétroliers (29,3% du total des achats) et les produits alimentaires (18,7%).

10,5 M USD de la BAfD pour améliorer l'accès à l'électricité

Le 3 octobre 2022, la Banque africaine de développement (BAfD) [a approuvé](#) un financement de 10,5 M USD, destiné à connecter 739 localités en milieu rural à une électricité de qualité, moins polluante et abordable. Cette enveloppe, décaissée dans le cadre du Programme électricité pour tous, va permettre de (i) connecter 739 localités du milieu rural à une électricité de qualité, moins polluante et abordable ; (ii) la réalisation d'installations électriques intérieures et le raccordement de plus de 70 000 ménages et 7 000 centres professionnels au réseau électrique national. Pour rappel, selon la Banque mondiale, 69,7% de la population ivoirienne avait accès à l'électricité en 2020, mais seulement 43,1% en zones rurales.

📍 Gambie

Le taux de croissance devrait s'établir à 4,5% en 2022 selon le FMI

Dans [un communiqué](#) publié le 4 octobre 2022, les services du FMI ont annoncé avoir achevé les discussions en vue de la 5^{ème} revue au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) qui permettrait, après approbation par le conseil d'administration, le décaissement de 6,4 M USD. Le taux de croissance en 2022 a été révisé à la baisse, à 4,5%, contre une prévision de 5,6% lors de la 4^{ème} revue, en raison des répercussions économiques de la guerre en Ukraine. La croissance devrait rebondir à 6% en 2023 et 6,5% en 2024. Toutefois, l'inflation a fortement augmenté pour s'établir à +12,9% en g.a. en août 2022, portée par la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Afin de contenir les pressions inflationnistes, la Banque centrale de Gambie (CBG) a relevé deux fois son taux directeur, de 10% initialement, à 12% actuellement.

📍 Guinée

Présentation du Plan de relance économique, d'un coût de 243 M USD

Le 4 octobre 2022, le Ministère de l'économie, des finances et du plan [a organisé](#) un atelier de validation du Plan de relance économique (PRE), auxquels ont pris part plusieurs partenaires techniques et financiers ainsi que des acteurs du secteur privé. Décomposé en 20 projets pour un total de 2 070 Mds GNF (242,9 M EUR), dont la moitié pourrait venir du secteur privé, il visera à atténuer les divers chocs subis par le pays et contribuera à stimuler la relance économique.

📍 Mauritanie

Signature d'un contrat d'exploration avec BP pour le champ Bir Allah

Le 11 octobre 2022, les autorités mauritaniennes [ont signé](#) un contrat d'exploration et (ultérieurement) de partage de production du champ gazier Bir Allah avec les sociétés BP et Kosmos Energy. Le gisement est situé à 100 km des côtes, dans les eaux territoriales nationales, et ses réserves atteindraient les 50 trillions de pieds cubes de gaz. Les études d'ingénierie devraient être achevées dans un délai de 30 mois, de sorte qu'une décision finale d'investissement soit prise au premier semestre 2025. Le gaz issu de ce gisement devrait être destiné au marché local, notamment pour le verdissement des industries.

📍 Niger

Le budget 2023 de l'Etat en hausse de 3,9% par rapport au budget révisé 2022

Le 5 octobre 2022, le Ministre des Finances [a présenté](#) à l'assemblée nationale le projet de Loi de finances initiale (LFI) de l'Etat au titre de l'exercice 2023. Ainsi, le budget 2023 devrait s'élever à 3 245,4 Mds FCFA (4,9 Mds EUR), soit une progression de 11,6% par rapport à la LFI 2022 et de 3,9% par rapport à la Loi de finances rectificative (LFR) de 2022. Il est basé sur une prévision de croissance à 7,2% en 2023. Les recettes intérieures devraient représenter 45,6% du total des recettes et atteindre 1 480,7 Mds FCFA (2,3 Mds EUR), en hausse de 8,7% par rapport à la LFI 2022. Concernant les dépenses budgétaires, les investissements représenteront le 1^{er} poste de dépense (58,1% du total) en s'établissant à 1 885,6 Mds FCFA (2,9 Mds EUR), soit une hausse de 16,5% par rapport à la LFI 2022, et sont suivis par le service de la dette publique (13,7%), d'un montant de 443,9 Mds FCFA (676,8 M EUR), en hausse de 4,6% par rapport à la LFI 2022. Enfin, le déficit budgétaire (dons compris) devrait baisser à 4,7%

du PIB en 2023, après avoir atteint 6,5% du PIB en 2022.

Le gouvernement envisage la mise en place d'une assurance agricole indicielle

Le 12 octobre 2022, le Ministre de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes [a annoncé](#) que le gouvernement envisage la mise en œuvre d'un mécanisme de partage des risques de catastrophes naturelles en faveur des agriculteurs, à savoir une assurance agricole indicielle. Un tel mécanisme, visant en particulier les personnes à faibles revenus, permettrait de protéger les populations de mauvaises conditions météorologiques. En effet, le secteur agro-sylvo-pastoral nigérien est particulièrement vulnérable aux aléas météorologiques et au changement climatique.

❖ Sénégal

Une somme de 775 M EUR nécessaire pour le projet de hub minier régional

Aux termes d'un atelier, une feuille de route [a été établie](#) pour la mise en œuvre du projet de Hub minier régional. Ainsi, ce dernier nécessiterait un investissement de près de 509 Mds FCFA (776 M EUR), dont 74,5% pour la réalisation d'infrastructures ; 23,6% pour les projets (d'accompagnement tels que la logistique, la formation...) et 1,2% pour les réformes de gouvernance. Les autorités espèrent l'engagement du secteur privé dans la réalisation du projet de Hub minier régional en couvrant 87% du coût des infrastructures, soit 330 Mds FCFA (503,1 M EUR). Le projet, qui est un programme phare du *Plan Sénégal émergent*

contribuer, à terme, à la création de 600 emplois directs et 3 000 indirects en 2035.

Orientation positive du secteur bancaire à fin juin 2022

Le Conseil national du crédit, tenu le 7 octobre 2022, [a relevé](#) une orientation positive des principaux agrégats des établissements de crédits à fin juin 2022. D'après le communiqué, les crédits ont progressé de 14,2% en glissement annuel (g.a.), soit une hausse en nominal de 746 Mds FCFA (1,1 Md EUR), tandis que les dépôts et emprunts ont progressé de 18,5% en g.a., soit une hausse en nominal de 1 244 Mds FCFA (1,9 Md EUR). Le ratio moyen de solvabilité s'est établi à 12,9% à fin juin, au-dessus de la norme minimale de 11,25%, tandis que le taux brut de créances en souffrance a diminué pour se situer à 11,2%.

❖ Togo

La BID aurait octroyé 20 M EUR pour améliorer la desserte en eau dans 4 villes

La Banque islamique de développement (BIsD) [aurait accordé](#) un financement de 13,6 Mds FCFA (20,7 M EUR) au Togo pour la mise en œuvre de son Programme d'hydraulique et d'assainissement, à destination des préfectures d'Adeta, Kounghou, Djarkpanga et Afagnan. Ainsi, près de 49 000 personnes devraient bénéficier du projet, qui comprend l'installation de 54,4 km de conduites pour augmenter la capacité de production d'eau potable et de traitement des eaux usées, mais également la création de latrines chez 3 900 ménages.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.trésor.economie.gouv.fr/tresor-international